

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 423

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

423

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1Hebdomadaire romand
N° 423 4 octobre 1977
Quatorzième annéeRédacteur responsable :
Laurent BonnardLe numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francsAdministration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez
Jean-Jacques Schilt

Le poids réel des initiatives populaires

Après le 25 septembre beaucoup sont désabusés. A quoi sert l'initiative populaire, l'énergie dépensée pour la récolte des signatures et pour la campagne précédant les votations ? Les adversaires des projets proposés disposent presque à chaque coup de moyens financiers considérables et le peuple inlassablement dit non. Lorsqu'une initiative paraît avoir quelque chance le Parlement s'empresse de lui opposer un contre-projet pour la faire échouer.

Les chiffres semblent donner raison à ces pessimistes; sept initiatives seulement ont été acceptées, la dernière en 1949. C'est peu, bien sûr, si l'on se souvient, la fréquence à laquelle le peuple suisse a été appelé dans le passé aux urnes pour se prononcer sur des propositions formulées par voix d'initiative.

Il est vrai que l'initiative n'est pas un moyen d'obtenir directement et totalement gain de cause. Mais elle n'en est pas pour autant inutile.

Pensons à toutes les demandes qui sont retirées avant même le vote populaire; certaines ont permis de faire des progrès substantiels, notamment dans le domaine de l'AVS; là, l'initiative agit par pression, elle contribue à l'élaboration d'un compromis qui n'aurait pas pu être atteint sans elle.

D'autres initiatives qui échouent en votation ont néanmoins un effet; l'initiative de la VPOD pour une assurance responsabilité civile publique n'a pas abouti, mais sa présence a poussé les autorités à améliorer le contrôle des assurances privées.

Si nous examinons le soutien populaire qu'ont obtenu les projets en jeu le 25 septembre nous constatons qu'il a été incomparablement plus important que ne le faisait croire les votes au Parlement sur ces mêmes sujets. L'initiative populaire permet parfois de mettre à jour des rapports de force dans la population qui expriment une attitude beaucoup plus favorable à des solutions nou-

velles que celle des élus du peuple (cf. Albatros). Il apparaît que l'initiative est plus un canal de communication qu'un processus de décision. Communication aux autorités qui sont rendues attentives à l'intensité avec laquelle sont perçus certains problèmes; communication aux citoyens qui sont interpellés par les plus actifs d'entre eux, qui sont mis en face de réalités et de solutions qu'ils ignorent souvent. Dans cette perspective l'initiative populaire n'a pas perdu de son importance, au contraire.

Ouvertures écologiques

A gauche les préoccupations relatives aux conditions de vie des gens s'affirment peu à peu; aux revendications traditionnelles — salaires, sécurité sociale, conditions de travail — toujours d'actualité, vient s'ajouter une prise de conscience de l'importance du cadre de vie au sens large. L'écologie peu à peu ne sera plus l'apanage de groupes marginaux et de privilégiés qui défendent une situation acquise.

Quelques signes. Les partis de gauche ont soutenu l'initiative Albatros; une majorité s'est dégagée au sein du comité de l'Union syndicale suisse en faveur de cette même initiative; les journaux syndicaux consacrent maintenant des colonnes au problème de l'énergie.

Certes il s'agit là d'une tendance et le mythe de la justice sociale par la croissance a encore de nombreux partisans, surtout parmi les militants plus âgés. Car dans ce domaine les générations créent un clivage. Mais l'arrivée de cadres plus jeunes aux responsabilités n'est qu'un des éléments d'explication de cette évolution. L'engagement explicite de l'Action nationale en faveur des postulats écologiques n'est pas étranger à la prise de conscience de la gauche, qui ne peut se permettre de laisser le terrain libre aux exploiters xénophobes des inquiétudes populaires.